

EDITORIAL

Le mois de novembre a été marqué par plusieurs événements, tant en Afrique qu'en Europe. Pour nourrir la réflexion au cours de l'année prochaine, nous publions ici des documents relatifs à deux de ces événements, à savoir (1), la déclaration de Séville issue de la rencontre des organisations paysannes, à ne pas confondre avec la déclaration de Séville relative aux parcs nationaux et (2) un article relatif au congrès du syndicat des travailleurs de l'agriculture du Burkina Faso. Après l'épineux sommet de Cancun en Septembre dernier, puisse la nouvelle année 2004, permettre aux organisations paysannes africaines de mieux défendre leurs droits.

Bonne et Heureuse Année 2004

DÉCLARATION DE SÉVILLE

Préoccupés par la crise du Coton et la menace généralisée qui pèse sur l'agriculture familiale due à la faiblesse des prix agricoles, nous, représentants du Réseau des organisations paysannes et producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et ceux de la COAG, nous nous sommes réunis à Séville à l'invitation de la Coordination des Organisations d'Agriculteurs et d'Éleveurs de l'Etat Espagnol (COAG). Nous y réaffirmons ensemble le droit pour les gens d'être agriculteur et de le demeurer et le droit des agriculteurs de vivre de leur travail ; nous défendons le modèle de l'agriculture familiale en ce qu'il sous-tend la culture et qu'il contribue largement à l'économie locale. Nous rejetons les assertions qui supposent l'existence de conflits entre producteurs familiaux européens et africains.

Nous réaffirmons les principes de la déclaration de Dakar, dont nos organisations respectives sont signataires, qui soutient la nécessité d'une politique agricole basée sur les droits fondamentaux ainsi que sur les attentes des populations :

- Le droit à l'alimentation (saine, culturellement adaptée,..),
- Le droit à produire celle-ci,
- L'accès aux ressources (terre, semences, eau, crédit,..),
- Le respect de l'environnement (modes de productions durables, biodiversité),
- L'équité (droit à des revenus décents)

Le marché ne peut assurer le respect de ces droits. C'est la responsabilité des pouvoirs publics, à l'échelle locale, d'un pays ou d'un groupe de pays. C'est la base de la souveraineté alimentaire.

Pour assurer ces droits en agriculture, des instruments sont indispensables, en particulier une protection à l'importation et la maîtrise de l'offre. Les prix agricoles doivent couvrir les coûts de production, y compris une rémunération décente de l'agriculteur.

Le commerce est nécessaire, mais n'a pas la prééminence sur les droits fondamentaux.

La première exigence de solidarité est d'éviter que les exportations viennent déstabiliser les marchés internes d'autres pays. La priorité est à donner à l'approvisionnement du marché intérieur.

L'accès au marché doit se faire sans dérégulation du marché du pays importateur. Il faut viser l'élimination de toutes les formes de dumping.

Les subventions en agriculture, attribuées sur la base des droits et attentes des populations, sont légitimes, à condition qu'elles ne servent pas à promouvoir des exportations.

Les règles du commerce ne peuvent pas empêcher un pays de favoriser un système de production durable, basé sur des exploitations familiales.

Il faut une concertation et un effort de maîtrise de l'offre sur les marchés internationaux, en particulier des actions communes de la part des pays producteurs et consommateurs pour stabiliser les marchés et assurer des prix équitables pour les produits essentiellement destinés à l'exportation.

Nous déplorons que la crise des filières du coton ait été utilisée par beaucoup, comme fer de lance d'une stratégie visant à forcer la libéralisation des politiques agricoles.

Le ROPPA et la COAG s'engagent à renforcer la collaboration entre agriculteurs européens et africains pour défendre l'agriculture familiale et faire valoir les principes énoncés dans cette déclaration.

<p>Pour le ROPPA Ndiogou Fall, président Ibrahima Coulibaly, membre du Comité Exécutif Mamadou Cissokho, Président d'Honneur</p> <p>Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de L'Ouest (ROPPA) 09 BP 884 Ouagadougou 09 (Burkina Faso) Tél (229) 36 08 25, Email : roppa@roppa-ao.org :</p>	<p>Pour la COAG Miguel Lopez Sierra, Secrétaire Général Paul Nicholson</p> <p>Coordination des Organisations d'Agriculteurs et d'Éleveurs de l'Etat Espagnol (COAG-IR) C/Agustin de Béthancourt, 17-5°28003- Madrid-Espana Tél. + 34 915 346 391 Fax : +34 915 346 537 Email : coagmadrid@coag.org (COAG)</p>
--	--

LE SYNATRAG SOUTIENT JOSE BOVE, LA CONFEDERATION PAYSANNE

5 Novembre 2003

Publié sur le web le 5 Novembre 2003

Ardjouma Fayama (stagiaire) Ouagadougou

Débutés le 29 octobre 2003, les travaux du Ve congrès ordinaire du syndicat national des travailleurs de l'agriculture (**SYNATRAG**) ont pris fin vendredi 31 octobre au centre d'éducation ouvrière (Ouagadougou). Le thème du congrès était "Dans un contexte de restructuration et de privatisation des services agricoles en application du **PAS**, renforçons nos capacités organisationnelles et de mobilisation. " L'essentiel des travaux de ce congrès était basé sur la réflexion menée sur le thème " Dans un contexte de restructuration et de privatisation des services agricoles en application du PAS, renforçons nos capacités organisationnelles et de mobilisation". En marge de ces travaux de réflexion, les congressistes, venus de (10) directions régionales et au nombre de trente cinq (35) ont procédé à la relecture du règlement intérieur du syndicat, à une analyse de la situation politique et économique sur le plan national, africain et international, à une appréciation de la politique agricole menée par le gouvernement .C'est du reste sur ce dernier point qu'un zoom a été fait par les congressistes.

La SYNATRAG par la voix de son secrétaire général, M. Lobossa Somda a déclaré que "la politique agricole menée par le gouvernement est chaotique, régressive, impopulaire et dangereuse, soumise au diktat de la Banque mondiale, du FMI et des multinationales". Et ce parce que le gouvernement "s'est désengagé de ses devoirs d'améliorer les conditions de vie des populations par des investissements en faveur des petits paysans et des services agricoles".

Cette politique agricole est dangereuse, lit-on dans la déclaration finale du SYNATRAG, en ce sens que le gouvernement, de connivence avec les firmes multinationales a autorisé l'expérimentation des OGM (Organismes génétiquement modifiés) à Bobo et à Fada. Et cela au mépris des effets pervers de ces organismes sur la santé des plantes et des populations. C'est la raison pour laquelle le SYNATRAG " soutient José Bové, la Confédération paysanne ainsi que Social Alerte Burkina dans leur mobilisation pour une large information de l'opinion publique sur la réalité des OGM, les dangers qu'ils représentent et la nécessité d'appliquer le principe de précaution". Aussi les débats ont-ils porté sur l'épineuse question de la subvention du coton des agriculteurs américains et européens. Là-dessus les travailleurs de l'agriculture et les producteurs, par la voix du SYNATRAG ont demandé au gouvernement d'en faire autant que les pays du Nord, " responsables de cette situation".

Au terme des travaux, les congressistes ont procédé au renouvellement du bureau qui compte désormais neuf (09) membres dont deux femmes. Ce bureau avec à sa tête Lobossa Somda présidera aux destinées du SYNATRAG jusqu'en 2006.

Diffusé par Inf'OGM, le 06 novembre 2003